Photo : Gill MEREDITH

Le vendredi 25 novembre, une trentaine de personnes a répondu à l'invitation de cinq habitants du village inquiets de l'évolution de la circulation automobile dans Saint-Hilaire.

Un bref " état des lieux"est d'abord fait : le CD 192 (avenue Paul Blisson, avenue de la Tour) est utilisé non seulement par les villageois, mais par les voitures qui, quittant l'autoroute, veulent rejoindre la RN 86 (ou l'inverse) sans passer par Remoulins. Ce sont des "automobilistes pressés" qui pensent gagner du temps ou éviter les contrôles de gendarmerie. Ils traversent le village beaucoup trop vite, sont une source de nuisance et un danger, d'autant que l'école ouvre sur cette route.

Le temps effectivement gagné en prenant cette déviation est faible mais pour dissuader ceux qui s'obstinent à vouloir la prendre, il faut les décourager en les ralentissant.

Quelles sont les différentes solutions à envisager :

- l'idée d'un rond-point à hauteur du croisement de la rue de la Sabatière / avenue Paul Blisson/ avenue de la Fontaine est positive car cela freinerait les pressés mais cela ne diminuera pas la circulation.
- on pourrait rendre la circulation moins aisée en plaçant un stop sur la rue de la Tour au croisement de la rue de la Clastre/place Jean Jaurès, et un autre stop sur la rue des Remparts au croisement de l'avenue Paul Blisson .
- des ralentisseurs sont proposés, sur la route de Fournès au quartier Massacan et aussi à l'entrée du village avant le Bar du Midi : les voitures arrivent trop vite sur ce passage où la voie se rétrécit.

Monsieur le maire est d'accord avec ces propositions et pense les présenter à la DDE qui doit les avaliser. Il ajoute qu'une autre dissuasion consiste dans les contrôles de gendarmerie . Dans le cadre de la Communauté de Communes, l'achat d'une lunette de contrôle de vitesse qui circulera dans les différentes communes de façon aléatoire permettra de vérifier le respect de la limitation de vitesse et de verbaliser les contrevenants.

Une autre réflexion, sur le long terme, devrait aussi être menée : dans la perspective d'un agrandissement du village par des constructions dans la zone dite Les Plantiers, les déplacements seront plus nombreux, la population étant plus importante. Il faudra probablement réorganiser tout l'espace de circulation. Peu d'éléments précis existent tant que le PLU n'est pas arrêté mais les riverains de cette zone sont vigilants à toute décision nouvelle.

Le débat s'instaure entre les participants : on pose le problème du stationnement devant l'école, rendant la sortie des enfants dangereuse, de l'efficacité réelle des ralentisseurs, de la mauvaise visibilité devant le bar du Midi pour les piétons.

Chacun est conscient que les questions de circulation nous concernent tous. Jean Pierre Pin, un des cinq à l'origine de cette réunion, invite tous ceux qui veulent prolonger cette réflexion et réfléchir aux modalités d'action à rejoindre la future association.

Contact : Jean-Pierre PIN 12 avenue Paul Blisson 04 66 37 00 47

LES FETES DE L'HIVER

Nos yeux sont encore pleins des lumières de Noël et des feux d'artifice du Nouvel An que bientôt nous préparerons Carnaval. La fin et le début de l'année sont riches en fêtes et célébrations de toutes sortes. A quoi cela correspond-il ? D'où nous viennent ces fêtes ?

Les Romains, comme tous les Anciens, étaient très sensibles au rythme des saisons. En décembre, on fêtait le solstice d'hiver et on célébrait Saturne, dieu des graines enfouies dans le sol, pour aider le soleil à remonter dans le ciel. Le dieu était représenté sous les traits d'un vieillard vêtu d'un ample manteau, une petite faux à la main lui servait à couper les moissons, à émonder les arbres et tailler la vigne. En cette période de jours courts, les romains s'invitaient les uns chez les autres, s'offraient des cadeaux. Des fêtes étaient organisées - les Saturnales- où l'ordre social était transformé : les esclaves commandaient à leurs maîtres et ceux-ci devaient les servir ; les débordements de tous ordres étaient tolérés, les jeux de hasard d'habitude interdits étaient autorisés, bref c'était la transgression permise.

Le christianisme a transformé ces fêtes païennes en créant au IVe siècle la fête de Noël, naissance de Jésus-Christ, le 25 décembre. Mais on peut dire que ce besoin de charivari au cœur de l'hiver demeurait. Au Moyen-Age, la fête des fous, fin décembre, retrouvait ce goût du désordre : à l'intérieur des églises des cérémonies non conventionnelles se déroulaient : les diacres prenaient la place des chanoines dans le chœur, les enfants élisaient entre eux un "évêque" ; il y avait toutes sortes de "blasphèmes" : chansons paillardes, processions avec des animaux, ripailles devant l'autel… L'Eglise voyait d'un mauvais œil ces excès et essaya vainement de les interdire.

Ces fêtes sont à l'origine de notre carnaval, période de déguisements, de défilés joyeux, de bonne chère. A Venise, les masques permettaient de ne pas être reconnu lorsque une femme du monde transgressait la bienséance…On retrouvait les Saturnales des romains.

Aujourd'hui le carnaval, en France du moins, est assez policé. Il est l'occasion pour les chrétiens de s'amuser avant la période de jeûne et de pénitence du carême, préparant à Pâques. Alors quand nous danserons ou ferons sauter les crêpes, nous nous rappellerons que nous ne faisons que continuer une longue tradition de fête où, au cœur de l'hiver, on cherche à trouver chaleur, enthousiasme, fantaisie.

Réponses du quizz ==> **1** : 1300 francs **2** : Treize **3** : Castillon et Valliguières **4** : L'abbat ou l'officier de la vote **5** : 1824